

BIM

N°31

PRINTEMPS 2023



SERVICES TECHNIQUES

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR MIEUX VOUS SERVIR

P6

DANS LE RÉTRO

« Les P'tits Mosellans »
prennent la parole !

P8

SUR LE VIF

Une nouvelle organisation
aux services techniques

P13

ON VOUS EXPLIQUE

Opération
zéro gaspi

Le printemps qui s'annonce coïncide avec l'accélération de la mise en œuvre de trois projets qui ont déjà fait l'objet de multiples informations.

1 – Le 3 avril dernier, le Conseil Métropolitain a arrêté son projet de Plan local d'urbanisme intercommunal – PLUI.

Depuis le 4 avril, le document est soumis à l'appréciation des différents services de l'Etat, des Chambres Consulaires et des Associations de protection de l'environnement et du patrimoine reconnues d'utilité publique. Il est également à votre disposition sur le site de la Métropole et en mairie où un ordinateur dédié, compte tenu de la taille du document, est mis à disposition du public.

Il sera soumis en septembre à enquête publique et chacun pourra adresser ses remarques et commentaires aux commissaires enquêteurs regroupés au sein d'une commission d'enquête indépendante puisque ses membres seront nommés par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'objectif poursuivi par la Métropole est de doter les 45 communes de règles de protection de l'environnement, d'aménagements des terrains publics et privés et de construction des immeubles cohérentes et harmonisées à l'échelle de son territoire. Je vous invite à lire l'article ayant trait à ce sujet en page 10 de ce BIM.

2 – La construction programmée du nouvel équipement périscolaire rue du Nord, entre les deux écoles du groupe scolaire Marcel Pagnol entre en phase de réalisation.

Les appels d'offres de travaux sont lancés pour une ouverture de chantier en septembre. Je rappelle que ce projet poursuit un double objectif : accroître le confort et la qualité d'accueil des enfants du groupe scolaire et libérer des espaces au Ru-Ban

pour les réaffecter à la vie associative et culturelle.

3 – La Place de la Hottée de Pommes a été initiée afin de résorber une friche militaire, la caserne Dupuis.

Située en zone inondable, sa constructibilité autour de la place créée, a nécessité de longues discussions avec l'Etat. Ont été autorisées dans le cadre strict d'un plan d'exposition au risque d'inondation, la construction de deux immeubles de logements, déjà réalisés et d'un

bâtiment dédié à des services au public, répartis en périphérie de la place, elle-même agrémentée d'un petit amphithéâtre en bois compatible avec la survenance d'une inondation.

Si le transfert de la Mairie sur le site a été étudié, le projet, compte tenu des coûts et du fait que le bâtiment actuel héberge les services et l'école Verlaine, a dû être abandonné.

Aucune administration n'ayant souhaité s'implanter sur les 2000 m² de bâtiment autorisé par l'Etat, nous avons proposé, avec l'accord des autorités, d'y accueillir

des cabinets médicaux.

Le permis de construire est aujourd'hui accordé et les travaux débuteront dans les prochaines semaines. Une grande partie des surfaces seront affectées au transfert du cabinet d'ophtalmologie installé actuellement rue Foch. Cette implantation leur permettra d'accueillir de nouveaux praticiens.

Suite à ce transfert, il n'est pas impossible de penser que d'autres professions de santé pourront ainsi trouver des locaux adaptés à leurs besoins, renforçant dès lors l'offre de soins sur le ban communal.

Même si les contraintes administratives et financières compliquent parfois la réalisation des projets que nous vous avons proposés, force est de constater qu'en travaillant avec détermination l'équipe municipale respecte ses engagements au service de la qualité de la vie au Ban Saint Martin.

**Henri Hasser,
Maire du Ban-Saint-Martin**





Armistice du 11 novembre

Vendredi 10 novembre 2022, Monsieur Le Maire a commémoré l'Armistice de 1918 au pied du monument aux morts de la ville, entouré des élus locaux et de quelques habitants de la commune. Cette année, il était accompagné d'Anne et de Gabriel, deux jeunes citoyens, déjà très impliqués.

Marché de Noël et Puces

Toujours très attendu, le marché de Noël organisé par l'association Fêtes, Loisirs et Culture (FLC) s'est tenu les 12 et 13 novembre. Plusieurs artisans d'art étaient présents avec des créations originales, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs qui ont ainsi pu commencer leurs achats de Noël.

Organisées mi-février, les puces des couturières ont elles aussi rassemblé un public nombreux : tissus, patrons de création, accessoires de mercerie et objets faits main, il y en avait pour tous les goûts !



Salon Vins et Terroir



Pour sa 7^e édition, le Salon Vins et Terroir organisé par et au profit des Chiens Guides de l'Est s'est tenu au Ru-Ban les 19 et 20 novembre. Au programme, dégustation et vente de vins, bières et produits artisanaux gourmands, présentation des chiens en cours d'apprentissage et tombola. Comme chaque année, l'événement a permis de faire mieux connaître le quotidien des personnes en situation de handicap visuel et de sensibiliser le public à l'utilité des chiens guides.

Mme Ida Volken fête ses 100 ans



Mme Ida Volken, née le 31 décembre 1922 et habitant le Ban-Saint-Martin depuis septembre 1964, a fêté ses 100 ans ! Pour l'occasion, elle a reçu la visite de deux élus de la commune, Marie Jo Hennequin et Alain Arriat. Elle était entourée de ses deux filles et deux arrière petites filles.

Célébration de la Saint-Sigisbert

Pour sa 35^e année d'existence, Le Mouvement Culturel du Ban-Saint-Martin a honoré la relique de Saint Sigisbert lors d'une messe donnée en l'Église Sainte-Croix et présidée par l'abbé Bernard Bellanza. Conservée au Carmel de la Trinité à Plappeville, la châsse, richement décorée, avait été installée devant l'autel le temps de la célébration.



Colis des Aînés

Mi-décembre, les membres de la commission Solidarité et Rythmes de Vie ont accueilli les aînés de la commune pour leur remettre un colis de fin d'année. Comme l'an passé, la distribution a eu lieu dans la salle du Conseil Municipal, l'occasion pour tous de partager un moment de convivialité.



Visite de Saint-Nicolas

Ils étaient nombreux à guetter son arrivée... Saint-Nicolas ne leur a pas fait défaut ! Les mains chargées de livres de contes et de quelques chocolats, le patron des écoliers a rendu visite aux élèves de maternelle des deux groupes scolaires

dans la matinée du 6 décembre. Un peu plus tard dans la journée, il avait cette fois rendez-vous à la maison de retraite, où de « grands enfants » l'attendaient tout aussi impatiemment !





Carnaval

Organisée conjointement par la municipalité et les deux associations de parents d'élèves, Les Mésanges de Pagnol et Les Hirondelles de Verlaine, l'édition 2023 du carnaval a enchanté petits et grands ! Dans une ambiance ultra festive grâce à Florence Cire, « DJette » et chanteuse, le célèbre bal costumé et le très attendu défilé de déguisements ont rencontré un vif succès, tout comme les gourmandises proposées à l'espace restauration.



Une bonne dose d'humour

Pour le plus grand plaisir des ban-saint-martinois, Julien Strelzyk et son spectacle intitulé « Santé ! » ont fait halte au Ru-Ban le samedi 11 mars. Un spectacle frais et dynamique, presque thérapeutique, qui a ravi le public présent.

Vœux du Maire

Après deux années d'absence, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le mardi 10 janvier. Parmi les invités présents, les nouveaux habitants du Ban-Saint-Martin depuis 2020, les associations de la commune, certains commerçants et les représentants des polices nationale et municipale. Henri Hasser et son premier adjoint, Michel Brandebourger, ont notamment rappelé les nombreux projets en cours, tels que la construction du nouveau bâtiment périscolaire, la réfection de la cour Verlaine, ou encore les ateliers du Ban.



Reprise du cercle de lecture

Pour le plus grand bonheur de ses jeunes lecteurs, la Bibliothèque pour Tous propose à nouveau son cercle de lecture. L'occasion pour les bouquineurs en herbe de développer leur goût de la lecture, tout en partageant leurs émotions avec les autres. Également concernés, les aînés de la commune ont eux aussi repris l'activité il y a quelques mois, après deux années d'arrêt.



Départ du responsable du périscolaire

Après quinze années à la direction du service périscolaire, Éric Martinez s'envole vers de nouvelles aventures ! Grâce à son travail et celui de ses équipes, l'offre de loisirs de la municipalité n'a cessé de se développer et se diversifier. Nous le remercions vivement pour son implication et son dévouement et lui souhaitons pleine réussite à son nouveau poste.



« Les P'tits Mosellans » prennent la parole !



Rebaptisée « les P'tits Lorrains » pour l'occasion, l'émission de radio diffusée sur France Bleu a fait escale au service périscolaire de la commune en fin d'année. Très à l'aise dans cet exercice, ils étaient une vingtaine à répondre sans détour aux questions de Valérie Pierson !

Diffusées entre Noël et Nouvel An sur les antennes de Metz, Nancy et des Vosges, toutes les interviews des enfants des mercredis éducatifs, âgés de 5 à 9 ans, sont à retrouver sur le site Internet de la radio : <https://www.francebleu.fr/vie-quotidienne/famille-enfants/reecouter-les-p-tits-mosellans-prennent-la-parole-pour-les-fetes-1224070>

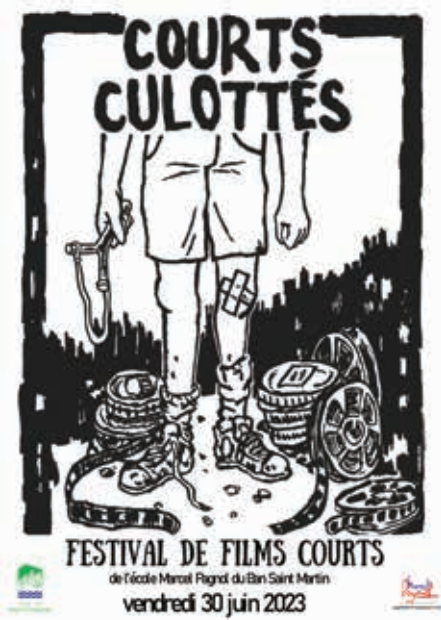
Des roses solidaires



Les samedi 29 et dimanche 30 avril, l'association Une rose, un espoir, sera de retour sur la commune à l'occasion de la tournée 2023 de l'antenne Metz Ouest. Contre un don libre de 2 euros minimum, les motards et leurs passagers, proposeront des roses au profit de la Ligue Contre le Cancer. Un cortège empli de solidarité et de générosité, qu'il sera possible de rejoindre pour celles et ceux qui le souhaitent.

Agenda

- **Samedi 22 et dimanche 23 avril :** Cirque StefanO – Place de la Hottée de Pommes
- **Dimanche 30 avril :** Marché aux fleurs et vide grenier, association FLC – square Ru-Ban – Mairie
- **Samedi 13 et dimanche 14 mai :** Salon bien-être, association Santé Précieuse – Le Ru-Ban
- **Dimanche 4 juin :** Big Band Jazz, Conservatoire de l'Eurométropole – Le Ru-Ban
- **Vendredi 14 juillet :** Festival Hop Hop Hop – Parc Ste Claire
- **Samedi 16 et dimanche 17 septembre :** Fête de la Pomme – Place de la Hottée de Pommes



ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Le 7^e art ouvre le bal

Sous l'impulsion de son directeur Pierre Bauler, l'école Marcel Pagnol inaugure un parcours artistique. En effet, au cours des huit années que constituent le premier degré – soit de la petite section au CM2 – l'établissement propose à partir de cette année scolaire, un voyage à travers les arts. Premier domaine à ouvrir le bal : le cinéma. « L'idée générale est de permettre à chaque enfant de découvrir tous les arts », souligne Pierre Bauler. Ainsi, chaque classe réalise son propre court-métrage, du scénario à la prise de vues en passant par le montage. Soit 210 élèves qui ont tous choisi leurs sujets. « C'est en fonction du niveau scolaire : par exemple, les CM2 proposeront un clip musical, les CM1 un documentaire sur le golf tandis que les CP s'intéresseront aux «meilleurs amis» », poursuit le directeur. Pierre Bauler n'en est pas à son coup d'essai en la matière. Il a notamment été à l'origine d'un festival à Stenay lorsqu'il était en poste en Meuse en 2016. « J'ai toujours eu la chance de pouvoir compter sur une équipe pédagogique enthousiaste. C'est encore le cas au Ban-Saint-Martin. » Il ne reste plus qu'à venir encourager les réalisateurs en herbe le 30 juin prochain à l'amphithéâtre de l'IRTS. « Trois séances, à 18 h, 19 h et 20 h, seront ouvertes au public. » Parallèlement au 7^e art, les enfants suivent un parcours sportif. « Là encore, les disciplines sont différentes en fonction du niveau scolaire. Les maternelles s'essayent à l'équitation, les CP à la natation, les CE1 à la danse, les CE2 à la patinoire, les CM1 au golf et les CM2 à la voile. » Ce qui confirme l'adage célèbre de Michel de Montaigne : « mieux vaut une tête bien faite que bien pleine ».

ARRIVÉES

Un nouveau duo à la tête du service Jeunesse

Éric Martinez était resté quinze ans à la tête du service (lire notre article en page 6). Pour lui succéder, le service a été réorganisé avec les arrivées (presque) simultanées en ce début d'année d'Abdel Kheloufi, responsable du service et de son adjointe Justine Bartoli. Le premier, n'était pas, a priori, destiné au métier. « À l'origine, j'ai une formation de technico-commercial », annonce d'emblée Abdel Kheloufi. Un poste qu'il occupe pendant cinq ans avant de répondre positivement à une opportunité proposée par son club de handball de Pont-à-Mousson. « J'en suis devenu le cadre technique. Cela a été également le premier contact avec le jeune public. » Il décroche ensuite le BPJEPS* puis multiplie les expériences en Lorraine : animateur ados au sein du quartier Beauregard à Nancy, au centre social de La Patrotte à Metz, responsable du secteur ados à Nilvange, directeur du périscolaire à Sarreguemines et à la communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange... « J'ai effectué un dernier détour à Vandœuvre-lès-Nancy avant d'arriver au Ban-Saint-Martin le 13 février. »

Sa collègue, Justine Bartoli, est arrivée un mois avant. Celle qui a fait ses armes en Meuse – d'abord au club de handball de Void-Vacon puis à l'ALSH de Tronville-en-Barrois – est ensuite passée par la Meurthe-et-Moselle où elle reste quatre ans à Écrouves en tant qu'animatrice au périscolaire ainsi qu'à Neuves-Maisons où elle partage ses missions entre les 3-6 ans et les adolescents. À la recherche de davantage de responsabilités, elle est désormais adjointe auprès d'Abdel Kheloufi et a la charge de l'animation sportive, des mercredis éducatifs et du centre de loisirs. Nos deux handballeurs qui découvrent la structure, ont bien l'ambition d'améliorer encore et de développer ce service proposé à 293 familles de la commune.

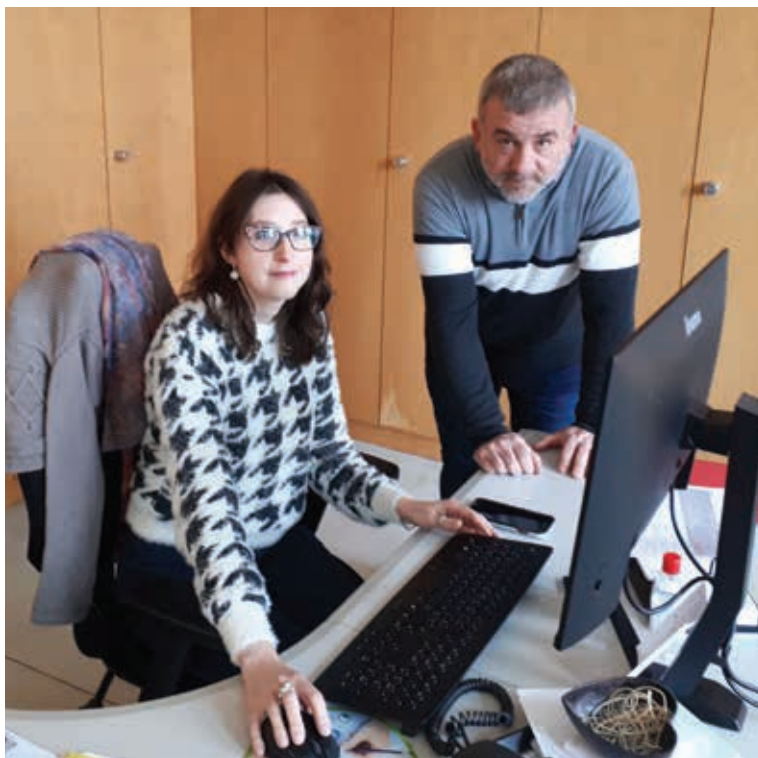
*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport.



Une nouvelle organisation afin de mieux vous servir

La municipalité n'était pas entièrement satisfaite du suivi et des conseils pouvant être donnés en matière d'urbanisme ainsi que de la coordination avec les Services Techniques particulièrement nécessaire pour contrôler les travaux des concessionnaires (Mosellane des Eaux...). « Nous avons besoin d'une meilleure coordination avec l'Eurométropole, instructrice des autorisations d'urbanisme », indique Cyril Delhotal, le directeur général des services. Les services techniques sont au centre de la sphère mairie : entretien des bâtiments, des espaces publics, projet de fleurissement, problématique de circulation, travaux communaux confiés aux entreprises. Il était primordial de proposer une meilleure fluidité de l'information montante et descendante tant avec les élus qu'avec les autres services. Pour faire simple, il fallait revoir son organisation sans embaucher.

Aujourd'hui, l'urbanisme fait partie intégrante des services techniques. À sa tête se trouve Irwin Jager dont le rôle a profondément changé, passant de col bleu le matin à col blanc l'après-midi et largement aidé par une très belle équipe. Alexandra Görge, référente urbaniste, assure l'ensemble du secrétariat des services techniques. Patrick Helin, responsable adjoint et l'équipe des services techniques composé de jeunes et de plus expérimentés qui mettent toute leur énergie au service de notre commune. Dernier exemple en date : la proposition faite en novembre 2022 à M. le Maire par Patrick Helin de faire passer l'éclairage du gymnase et du Ru-Ban en Leds. L'accord a été donné



en décembre et réalisé durant les vacances de février 2023 pour le gymnase.

Force est de constater la pertinence de cette organisation : un meilleur service urbanisme, une amélioration de la coordination entre élus et fonctionnaires. Des agents qui se sentent reconnus dans leur rôle et en capacité de prendre des initiatives et de proposer leurs expertises.

ZOOM SUR...

Le DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un livret d'information destiné aux habitants. Il a pour but d'informer les ban-saint-martinois des risques naturels et technologiques encourus dans la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre par la ville et les pouvoirs publics, ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un évènement

majeur. Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter par type de risque. La procédure d'information préventive des populations sur ces risques constitue une obligation réglementaire pour les Maires des communes. À cet effet, et afin que chacun reste acteur de sa sécurité, le DICRIM est mis à disposition à tous les habitants à l'accueil de la Mairie et il est également consultable sur le site internet de la commune.

Une volonté d'expliquer, une envie de comprendre

LE BAN-SAINT-MARTIN EST UNE DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION COMPTANT LE PLUS DE JEUNES DE MOINS DE 14 ANS. PRENANT EN COMPTE CE PHÉNOMÈNE, NOTRE VILLE PROPOSE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE NOTAMMENT AU TRAVERS DES SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES (NOUVELLE COUR DE L'ÉCOLE VERLAINE, TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL, FUTUR BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE...).

Le 28 février dernier, le Maire a inauguré une nouvelle forme de concertation avec la première réunion rassemblant des élus municipaux, les associations de parents d'élèves, les parents d'élèves élus et les fonctionnaires de la commune en charge de la jeunesse. Cette rencontre a vocation à se renouveler plusieurs fois dans l'année scolaire. L'objectif est de mieux comprendre les attentes des uns et des autres afin de pouvoir y répondre de la manière la plus pertinente possible, mais aussi expliquer le fonctionnement et le rôle de la commune.

On y a parlé devoirs, projets et plus particulièrement du service périscolaire. Les parents d'élèves ont pu exprimer leur satisfaction globale sur le service proposé. Cependant, ils ont fait part de leur perplexité face à l'augmentation des tarifs (ce qui fait l'objet d'un article d'explication dans le présent BIM), mais aussi face à la lourdeur et la complexité du nouveau système de réservation du service périscolaire.

Le Maire a souligné que les propos des parents d'élèves rejoignent sa propre impression. Les objectifs poursuivis, à savoir une baisse des impayés, une simplification des procédures de paiement et d'inscription, n'avaient pas été atteints pour différentes raisons notamment techniques. Il s'est engagé, dans un premier temps, à simplifier le système dès la rentrée 2023/2024 ; dans un second temps, à rechercher des solutions encore plus souples pour « coller » à la réalité de la vie notamment professionnelle des parents. D'autres points ont été évoqués, comme par exemple les activités proposées, l'aide au devoir durant le temps périscolaire du soir que l'État nous interdit. Ce fut également l'occasion de présenter la nouvelle équipe de direction du service jeunesse. La formule de réunions régulières entre le Maire et les parents d'élèves, semble être un bon complément aux Conseils d'École organisés par les directeurs. La prochaine aura lieu en mai de cette année.

BAN DES ARTS

De la passion à la performance

Du 25 au 27 août 2023, Le Ban des Arts organisera son deuxième Stage International de Danse Contemporaine au Ban-Saint-Martin. Durant 3 jours, les élèves de niveau

moyen à professionnel pourront suivre les cours de quatre professeurs renommés : Christine Hassid, Stéphanie Chatton, Peter Mika et Jonathan Sanchez. Perfectionnement, créativité et expression de soi seront au rendez-vous de ce stage d'exception.



Informations : Le Ban des Arts,
tél. : 06 01 76 04 89 / 06 82 68 62 30 /
www.bandesarts.fr

FÊTE DE LA POMME

Une fête pour et par les habitants !

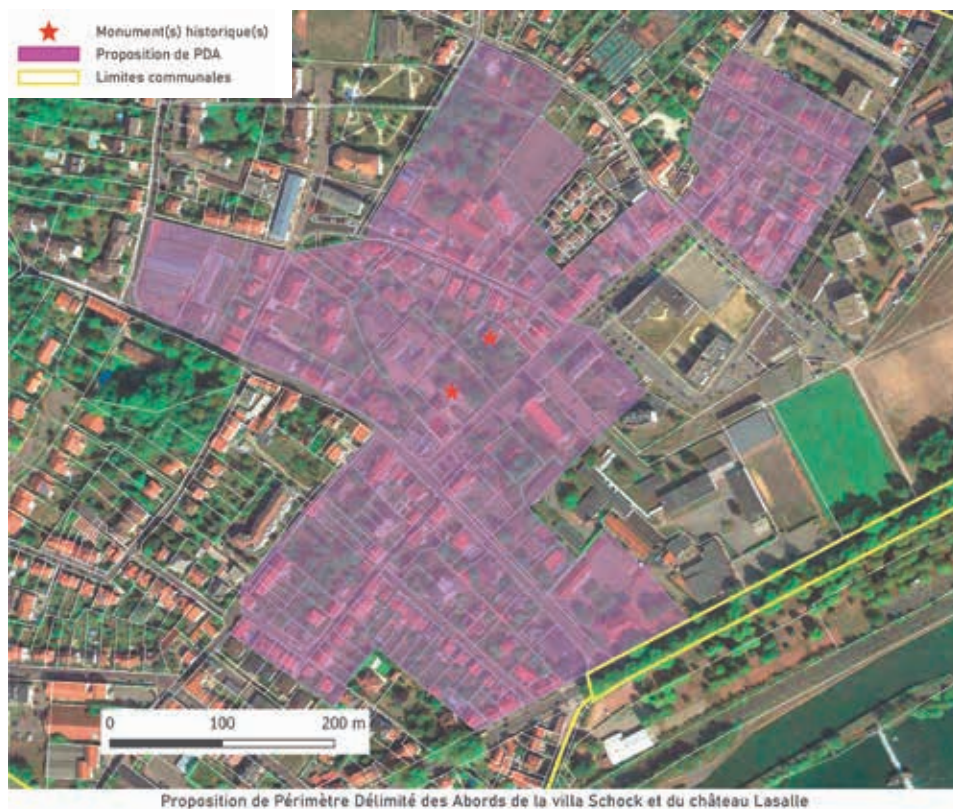
À l'occasion de l'édition 2023 de la fête de la pomme, la municipalité vous propose de vous investir dans l'organisation de cet événement populaire, cher aux ban-saint-martinois. Vous avez un talent caché et vous souhaitez vous produire devant votre famille et vos amis ? Laissez place à votre créativité ! Concours de tartes, sculpture sur fruits, atelier floral... Nous vous invitons à proposer les animations que vous souhaitez retrouver durant ces deux journées de fête.

Pour cela, envoyez vos idées par courriel à animation@ban-saint-martin.fr. La commission vie culturelle se réunira ensuite pour choisir les projets qui seront réalisés les 16 et 17 septembre !

Préserver l'identité communale et urbaine

SUR LA BASE DU NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE INCARNÉ PAR LES LOIS ELAN ET CLIMAT RÉSILIENCE, LES ÉLUS DE L'EUROMÉTROPOLE PROPOSENT UN PLUI AUQUEL CHAQUE COMMUNE DEVRA SE CONFORMER. ÉTAT DES LIEUX AU BAN SAINT-MARTIN AVEC LE MAIRE HENRI HASSER.

Le PLUI est une opportunité pour l'urbanisme communal. Car celui qui va s'appliquer sur les 45 communes du territoire qui composent l'Eurométropole, est un document qui préserve les identités communales et urbaines. « Aujourd'hui, nous sommes dans un droit de l'urbanisme extrêmement contraint », indique Henri Hasser, maire du Ban-Saint-Martin. En effet, depuis 2017, date de mise en place du PLU au Ban-Saint-Martin, il y a deux législations qui s'imposent : la Loi ELAN du 23 novembre 2018 et la loi Climat-Résilience du 22 août 2021. « La commune, en 2017, était déjà sur un PLU dit Grenelle. Peu de communes dans la Métropole étaient dans notre cas. Pour les 45 membres, le PLUI est l'occasion d'appliquer les législations les plus récentes à la fois en matière de droit de l'urbanisme et de protection de l'environnement. » Le Ban-Saint-Martin, avec son PLU d'origine, avait déjà pris de l'avance en préservant les 17 ha autour du Saint-Quentin. « C'est pour cette raison que l'on peut continuer à travailler dans ce sens-là car on y était préparé par rapport à nos homologues de la Métropole. Avec le Scot*, nous avons réussi à intégrer les notions de trames vertes, bleues et noires ainsi que celles liées au paysage urbain et naturel. » Ce projet de



PLUI a d'ores et déjà permis de travailler sur des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). « La révision générale du PLU offre l'opportunité de mieux travailler sur la cartographie du territoire et notamment de prendre en compte la morphologie urbaine, c'est-à-dire la hauteur moyenne des constructions rue par rue, de façon à préserver une homogénéité urbaine et architecturale au sein de la commune. »

Large concertation

Ces dispositions permettent de préserver les grands espaces naturels, de renforcer la non-constructibilité des cœurs d'îlot (espaces verts sur les terrains), de tenir compte des efforts en matière de préservation des ressources en eau (pose de réservoirs enterrés) sans oublier la possibilité pour tout un chacun d'effectuer des travaux d'isolation des habitations. Cette mise en œuvre du PLUI entraîne également

la commune dans une nouvelle approche des mesures de protection des monuments historiques (Château Lassalle). « Ainsi, nous ne travaillons plus sur la base d'un périmètre de 500 mètres mais dans le cadre d'un Périmètre Des Abords (PDA), reporté graphiquement sur une carte de la Commune qui indique précisément les immeubles concernés. » Dernière difficulté et non des moindres pour les élus : le PLUI doit être en cohérence avec de nombreux autres documents, à l'instar du Plan Local de l'Habitat (PLH), du Plan Climat Air-Energie (PCAET) et du Plan de Déplacement Urbains (PDU). Le projet qui va être arrêté par l'Eurométropole marque le début d'une phase de co-construction, d'une large concertation. Avec d'une part, toutes les personnes publiques associées – entre autres les différents services de l'État, les Chambres de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, des associations de défense de l'environnement agréées – et d'autre part, le public amené à donner son avis. « Un site Internet sera mis en ligne très prochainement, des documents seront disponibles en mairie et j'organiserai une réunion de présentation avant l'été », conclut Henri Hasser.

* Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique.

MIEUX COMPRENDRE

La Loi Climat-Résilience

Riche de près de 300 articles, la loi Climat-Résilience ancre durablement l'écologie dans notre quotidien. Ce texte a pour mission de réorienter notre façon de nous déplacer, de nous chauffer, de gérer nos déchets et d'investir massivement pour décarboner notre économie. Elle est l'aboutissement du travail inédit des membres de la Convention citoyenne pour le climat, du Gouvernement et des parlementaires qui ont enrichi le texte au cours des différents examens. Parmi les mesures clés, une publicité mieux encadrée, moins d'emballages, un soutien aux énergies renouvelables, des logements mieux isolés et moins de bétonisation des terres. Cette dernière disposition qui concerne plus particulièrement l'aménagement urbain, implique que d'ici 2030, il faudra diviser par deux la consommation d'espaces naturels et agricoles pour engager à partir de 2031 la procédure du Z.A.N. (zéro artificialisation nette) qui devra être atteint d'ici 2050. Cette mesure sera appliquée par l'ensemble des collectivités territoriales. Par exemple, l'interdiction de construction de nouveaux centres commerciaux, qui artificialiseraient des terres sans démontrer leur nécessité selon une série de critères précis et contraignants, sera la norme. Aucune exception ne pourra être faite pour les surfaces de vente de plus de 10 000 m² et les demandes de dérogation pour tous les projets d'une surface de vente supérieure à 3 000 m² seront examinées par le préfet.

À VOS AGENDAS

Les Ateliers du Ban le 2 décembre prochain

En 2020, le conseil municipal a initié la création des Ateliers du Ban. Leur vocation : ouverts à tous et animés par des spécialistes du développement durable, ils ont pour mission d'inviter à réfléchir et à concevoir ensemble des solutions d'avenir pour aménager les espaces publics et proposer des améliorations. Un an plus tard, le premier chantier participatif de plantation de végétaux était mis en place. Malgré un petit nombre de participants, heureusement très motivés, l'ensemble des ateliers prévus a pu être conduit. Pour le réconfort, un déjeuner a été partagé entre les jardiniers du jour et les équipes techniques, qui avaient pris soin de préparer le terrain en conséquence, quelques jours plus tôt. En 2023, une troisième journée de ce type aura bien lieu le 2 décembre prochain, sur la plaine de jeux des Sables, entre la route de Plappeville et l'avenue Henri II.



Le vrai coût du service

EN 2022, LE BUDGET DU SERVICE JEUNESSE ÉTAIT DE 650 000 €. UNE ENVELOPPE QU'IL CONVIENT DE VOUS EXPLIQUER EN DÉTAIL. DÉMONSTRATION.



Le budget de 650 000 € comprend les salaires, les repas, le transport, les fluides ainsi que l'ensemble des dépenses « pédagogiques ». Ces dépenses servent à assurer les trois temps du service périscolaire y compris la cantine, les mercredis éducatifs, les centres de loisir durant les vacances. Est-ce que ces services rapportent de « l'argent » ? Non, les parents payent ces prestations, mais leur contribution correspond à 40 % du coût. Le reste est pris en charge par le budget général de la commune (principalement des impôts) aidé par des subventions de la Caisse d'Allocation Familiales. Le véritable coût d'un repas s'élève à environ 20 € (le prix du repas, du service, de la garde/animation et le coût de fonctionnement du bâtiment). Le périscolaire étant un service public, il est tout à fait normal qu'il ne soit pas financièrement équilibré. À titre de comparaison, l'entretien des voiries et espaces verts, la police municipale ou encore les aides aux associations, sont des services publics gratuits. C'est donc

100% du coût qui est supporté par la collectivité.

Inflation galopante

Depuis juillet 2021 une forte inflation a fait son retour et s'accélère pour s'établir en ce début d'année 2023 à 7,2 % soit en cumulé, plus de 13 % de mi 2021 à fin 2023. La commune subit de plein fouet cette inflation galopante. Des mesures d'économies sont mises en place (extinction de l'éclairage, isolation de bâtiments). Cependant, elles ne permettent pas de compenser les dépenses supplémentaires. Conscient du poids de l'augmentation des prix sur le pouvoir d'achat des Ban-Saint Martinois, le Conseil Municipal a retardé le plus possible l'échéance. L'équilibre du budget étant de plus en plus difficile à trouver, une augmentation d'environ 10 % des tarifs de toutes les prestations jeunesse a été décidée à compter du 1^{er} mars. Cela doit permettre de continuer de proposer un service de qualité avec une juste répartition entre le paiement par le contribuable et par l'usager.

L'affaire de tous

À L'INITIATIVE DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ, LE BAN-SAINT-MARTIN S'EST ENGAGÉ DEPUIS DÉCEMBRE 2017 DANS LE PROJET «ZÉRO GASPI À LA CANTINE : MOINS JETER ET MIEUX MANGER». EXPLICATIONS.



Cette opération, qui vise à lutter contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire, est portée conjointement par le service périscolaire et l'équipe de restauration de la commune, qui œuvrent chaque jour pour réduire efficacement les quantités de nourriture jetées après chaque service. Suivant une période d'observation, qui a permis de relever les points à améliorer, plusieurs actions sont proposées : parmi elles, la mise à disposition d'une mallette pédagogique d'éveil au Goût « Mon Petit Légumady », offerte par l'Eurométropole, un temps de formation « éveil au goût » suivi par le personnel de la structure, ou encore, le chant d'une comptine avec les maternelles pour apprendre à mieux manger. En complément, la mise en place d'un service décalé offre également aux enfants de pouvoir déjeuner dans une ambiance plus calme, ce qui favorise les échanges avec les animateurs pour l'éveil du goût : chaque enfant peut ainsi prendre le temps de découvrir un aliment qu'il ne connaît pas où qu'il n'a peut-être pas apprécié lors d'un premier essai, sachant qu'un repas de cantine est réglementairement équilibré. Enfin, l'utilisation de l'application « So Happy », accessible aux parents, permet de consulter les menus à l'avance et de découvrir en famille les plats qui seront proposés à la cantine.

Rester proactif

Après cinq années, si les pesées réalisées régulièrement montrent une réduction de 16 % du gaspillage alimentaire global, le chemin est encore long pour atteindre l'objectif fixé à 30 % de baisse. Pour cela, d'autres pistes sont envisagées. En concertation avec le prestataire de repas, les quantités pourraient ainsi être mieux adaptées à l'âge des enfants, ce qui éviterait des assiettes à moitié pleines, tout en permettant le « rab » pour les plus gros appétits ! La possibilité pour les enfants de se servir eux-mêmes et d'apprendre à quantifier leur faim est également à l'étude, tout comme le fait de proposer des fruits coupés en portion ou des fruits à calibre plus petit pour le dessert, moment du repas qui représente souvent la plus grande partie des aliments non consommés.

À l'école et à la maison, ce combat est l'affaire de tous ! Afin de rester proactif contre le gaspillage alimentaire, l'esprit du bien manger se diffuse, se partage et participe aux bonnes habitudes des consommateurs de demain, en leur transmettant dès le plus jeune âge des valeurs et des réflexes anti gaspi. Qui sait, peut-être que très bientôt « les grimaces brocolis-poireaux » laisseront place à de grands sourires, source d'inspiration pour tous !



Franchir le cap

2023 DOIT MARQUER UN TOURNANT POUR LE JUDO CLUB DU BAN-SAINT-MARTIN. 2^E FORMATION MOSELLANE EN TERMES D'EFFECTIFS, L'ASSOCIATION SOUHAITERAIT PASSER UN CAP AU NIVEAU SPORTIF. LE POINT AVEC BERNARD BEAUDOING, LE PRÉSIDENT.

Plus de quarante ans. Soit le temps passé par Bernard Beaudoin à la tête du Judo Club du Ban-Saint-Martin. Une période qui a vu le club grandir à tel point qu'aujourd'hui il est le 2^e en termes d'effectifs au niveau du département. En effet, avec 314 licenciés, il se situe juste derrière Thionville et devant Metz qui complètent le podium. Un succès dû à la fois à la qualité des enseignements dispensés et à la diversité des disciplines proposées. « *Bien sûr, nous avons du judo avec toutes ses variantes : judo compétition, judo loisirs, judo technique... Il y a aussi des cours de Tai So, de PPG, de Ne Waza, de pilates, de cardio-boxe, et même du karaté* », détaille le président. Pour administrer cette grosse machine, Bernard Beaudoin est aidé dans sa tâche par une dizaine de personnes. « *Chez nous, le bénévolat n'est pas un vain mot. Il n'y a pas de perte de vitesse avec les années. Les gens qui passent par le club, s'y attachent. Nombre d'anciens viennent nous prêter main-forte.* » L'effectif pléthorique implique aussi de disposer d'enseignants motivés et qualifiés. « *Nous en comptons une vingtaine, tous diplômés d'État.* » Et les résultats suivent. Forcément. « *Cette saison, deux minimes ont été sélectionnés aux championnats de France. Quant aux seniors, ils participent en équipes aux championnats du Grand Est. De*



manière plus globale, nous avons des compétiteurs dans chaque catégorie d'âge. »

Le nerf de la guerre

Le club n°2 de Moselle n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Bernard Beaudoin et son comité ont d'autres ambitions. « *Nous avons recruté deux jeunes apprentis pour dynamiser la communication, le sponsoring et*

à terme la politique sportive. » Bien implanté au niveau régional, le Judo Club du Ban-Saint-Martin veut aller voir plus haut. Passer un cap. « *L'objectif est d'aller chercher des titres nationaux. Comme l'adage le dit si bien, l'argent est le nerf de la guerre.* » Le projet engagé sur le long terme, est calibré pour faire passer le budget de 100 000 € à 250 000 €, somme nécessaire pour briller au national. D'ici là, le club pourra continuer à compter sur le soutien indéfectible de la municipalité qui lui met à disposition le local tout en versant une subvention. Il y a aussi le Département et l'Agence Nationale du Sport. « *Et bientôt je l'espère, davantage de sponsors privés.* » À bon entendre.

Et aussi...

Le Judo Club est particulièrement impliqué dans la formation des jeunes. Il dispose d'une école de judo et intervient en milieu scolaire. L'association sportive peut même s'enorgueillir d'un titre de champion académique avec le collège Jean-Bauchez. Enfin, elle dispose d'une section dédiée au lycée Cormontaigne et bientôt à l'Université de Lorraine.

*Dans l'ordre : gymnastique japonaise, préparation physique générale et ju-jitsu brésilien.

Contact : www.judoclubbanstmartin.fr

Rendez-vous au Télégraphe de Chappe

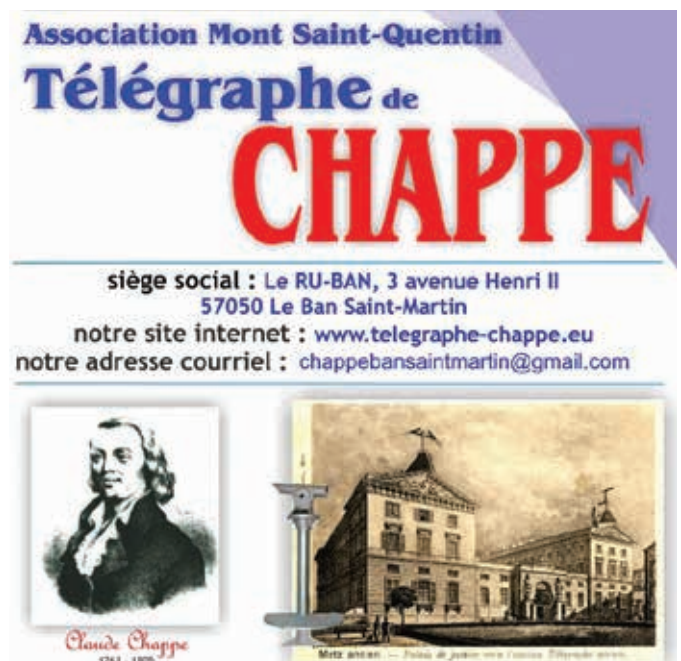
APRÈS AVOIR (RE)DÉCOUVERT CERTAINS LIEUX EMBLÉMATIQUES DE LA COMMUNE, C'EST UNE ÉTAPE UN PEU PARTICULIÈRE QUE NOUS ABORDONS CETTE FOIS. EN EFFET, NOTRE PÉRIPLÉ NOUS CONDUIT VERS UN PATRIMOINE QUELQUE PEU OUBLIÉ ET MALHEUREUSEMENT DISPARU, LE TÉLÉGRAPHE DE CHAPPE.

Installée sur le Mont Saint-Quentin, la station « Quentin », qui se trouve alors sur la ligne Paris-Metz-Strasbourg fonctionnera de 1798 à 1852 jusqu'à l'arrivée du télégraphe électrique. Elle contribuera à transmettre une dépêche en seulement deux heures de Paris à Strasbourg, alors qu'à cette époque, il faut presque une semaine pour qu'un courrier voyage sur cette distance, et tout autant pour la réponse. Le système mis au point par les frères Chappe est donc un énorme progrès. Pour qu'un message puisse être communiqué, les lignes, qui partent toutes de Paris et desservent la France entière, sont composées d'une succession de postes, distants de 10 à 15 kilomètres, établis sur des points hauts et dégagés, sur lesquels sont arrimés les télégraphes.

Chaque télégraphe, composé d'un mât d'au moins 7,50 mètres de hauteur, d'un « régulateur » et d'une aile équipée de contrepoids à chaque extrémité appelée « indicateur », fonctionne grâce à un ensemble de manivelles, tringles, poulies et cordes, actionnées depuis le bas par la stationnaire. Grâce à cette multitude de positions, on peut ainsi former des signaux visuels qui vont permettre de coder un message, en utilisant le Vocabulaire de Chappe. Chaque mot est ainsi codé par deux nombres représentant le numéro de la page, puis la ligne où l'on trouve la signification du signal : 92 pages, avec 92 lignes par page, d'où la table des 92 signaux de correspondance.

Réduire les distances

En pratique, les stationnaires ayant observé le signal à la lunette de la station située, soit en amont, soit en aval, vont le reproduire fidèlement, permettant ainsi la transmission d'un texte codé que seuls l'émetteur et le destinataire peuvent traduire. Sur la base de 2 à 3 signaux par minute, le temps de transmission de Paris à Strasbourg est estimé à 90 minutes. Si le déploiement des premières lignes de chemin de fer va contribuer à l'extension du télégraphe électrique et donc, à la disparition du télégraphe optique, le système inventé par Claude Chappe reste un progrès considérable pour cette époque. Tout comme le TGV deux siècles plus



tard, il permettra de « réduire » les distances en créant un vaste réseau de communication à travers le pays. Avec la reconstruction de plus d'une vingtaine de stations sur tout le territoire, plusieurs associations tentent depuis une trentaine d'années de faire mieux connaître la télégraphie aérienne. Parmi elles, l'association Mont-Saint-Quentin Télégraphe de Chappe du Ban Saint Martin a proposé la réalisation d'un double projet qui s'inscrit dans la mise en valeur du site de la commune : le premier, prévoit la reconstitution de la station télégraphique, visible à la jumelle depuis l'Esplanade et le Palais de Justice ; Le second, prévoit un itinéraire balisé qui partirait du Palais de Justice, en direction du Mont-Saint-Quentin et qui se terminerait à la Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles... Voici de quoi devenir incollable sur le sujet ! Rendez-vous dans quelques mois pour la suite de notre parcours à travers la ville.

Afin d'en apprendre davantage sur cet élément de notre patrimoine communal et dans l'espoir de la concrétisation de ce plan d'envergure, une conférence sera prochainement proposée au Ru-Ban. Dans l'attente, un très grand merci à Jean-Marc Prignon, membre de l'association Mont-Saint-Quentin Télégraphe de Chappe, pour le partage de ses connaissances ayant permis la rédaction de cette nouvelle étape historique. L'article complet est à retrouver sur le site Internet de la mairie rubrique vie associatives/loisirs.

3^E ÉDITION

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

PRINTEMPS - ÉTÉ 2023

Catégories récompensées

Maisons avec jardin | Façades* | Terrasses, cours et jardinets**

Passage du jury du 1^{er} au 4 juillet 2023

Bons d'achat à remporter

Pour les 3 premiers de chaque catégorie

100€ - 75€ - 50€

**Une surprise
fleurie
pour chaque
participant
inscrit !**

Concours gratuit, réservé aux particuliers. Inscription jusqu'au 21 juin 2023.

Règlement du concours disponible sur le site de la mairie.

*décor floral sur voie publique, fenêtres, murs et balcons **espaces trop réduits pour être considérés en jardin

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour participer, les espaces doivent impérativement être visibles depuis la rue. Remise du bulletin à l'accueil de la mairie, ou par courriel mairie@ban-saint-martin.fr avant le 21 juin 2023.



NOM

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

COMPLÉMENT UTILE

(étage/ N° d'appartement/entrée immeuble/localisation exacte)

TÉLÉPHONE

E-MAIL

Catégorie de participation

- Maison avec jardin
- Façades (décor floral sur voie publique, fenêtres, murs et balcons)
- Terrasses, cours et jardins (espaces trop réduits pour être considérés en jardin)

Merci de préciser éventuellement les techniques de jardinage utilisées en faveur de l'environnement (contenants recyclés, nichoirs, bac à compost, récupérateur d'eau...)

Date :

Signature :